

Rapport Annuel d'activités du service Déchets Année 2009

Pontivy Communauté

Numéro vert Déchets : 0 800 21 21 06 (gratuit)

Site internet : www.pontivy-communaute.fr

E-mail : accueil@pontivy-communaute.fr

Ce rapport d'activité est établi par Pontivy Communauté en application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et du décret n°2000-404 du 11 mai 2000 du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets. Il est destiné à l'information des membres du conseil communautaire, puis à être transmis aux Maires des communes membres afin qu'ils puissent en faire rapport à leurs conseils municipaux et le tenir à la disposition du public.

Sommaire

Sommaire.....	2
Introduction.....	2
Organisation de la collecte.....	3
Les indicateurs financiers.....	9

Introduction

Pontivy Communauté exerce la compétence « Gestion des déchets ménagers et assimilés » depuis le transfert de cette compétence par ses communes membres conformément à la délibération n°01-CC23.06.04 du 23 juin 2004. Ce transfert a pris effet avec l'arrêté préfectoral n°04.39 du 11/10/2004 conformément aux dispositions prévues à l'article L.5211-9-2 du CGCT pour prise d'effet au 01/01/2005.

Le territoire desservi



La communauté de commune est composée de 24 communes regroupant 42309 habitants (population INSEE 1999), environ 18000 foyers.

Organisation de la collecte

La collecte s'organise autour de 3 grands pôles :

- La collecte des Ordures Ménagères Résiduels (OMR)
- La collecte dans le réseau de déchèteries
- La collecte sélective des matériaux recyclables

Le service de gestion des déchets est composé :

- d'un responsable, chargé d'organiser et de coordonner les différentes activités et actions
- d'une ambassadrice du tri chargée de promouvoir le geste de tri
- d'un agent de maîtrise chargé de la planification et de l'organisation des tâches
- d'un agent de maîtrise chargé de la gestion des déchèteries et du suivi des contrats
- de 22 agents, chauffeur, ripeur ou polyvalent.

a. La collecte des Ordures Ménagères Résiduels (OMR)

Les déchets ménagers résiduels (déchets ne pouvant être valorisés par recyclage ou compostage et ne faisant pas partie des déchets spécifiques) sont collectés afin d'être incinérés, ce qui donne lieu à une valorisation énergétique. Pour la collecte des ordures ménagères, Pontivy Communauté a opté pour un ramassage en bacs sur des points de regroupement répartis sur l'ensemble des communes du territoire.

Le centre-ville de Pontivy, la commune de Le Sourn et le centre Bourg de Rohan font exception et disposent d'une collecte en sacs en porte à porte.

Il existe 2500 points de regroupements des ordures ménagères répartis uniformément sur le territoire. Ils sont collectés une fois par semaine. Seules les collectes de Pontivy et des bourgs de Cléguérec et de Noyal-Pontivy sont réalisées 2 fois par semaine.

La collecte est réalisée en régie.

Les tonnages OMR

Total déchets (Tonnes)	2005	2006	2007	2008	2009	Evolution de la dernière année	Ratio /hab
Collecte OM	11124	11227	10846	10861	10458	-3,7%	234,4

Le tonnage collecté est cette année en diminution de 3.7% . Au niveau de l'ensemble du Sittom-mi, Pontivy Communauté est l'EPCI qui a la diminution la plus marquée.

Le traitement des OMR

Le traitement des ordures ménagères résiduelles est assuré par le Syndicat Intercommunal pour le Transfert et le Traitement des Ordures Ménagères du Morbihan Intérieur (SITTOM-MI).

3 exutoires sont possibles en fonction des capacités et du bon fonctionnement de chacune :

- L'incinération : usines de Pontivy (28378 tonnes en 2009) et de Carhaix (1380 tonnes en 2009)
- Le traitement mécano-biologique de gueltas (158 tonnes en 2009)
- Le stockage : centre de stockage des déchets non dangereux de Changé (53) (4837 tonnes en 2009)

Concernant les OMR de Pontivy Communauté, 99.5% ont fait l'objet d'une valorisation énergétique, le reste a été enfoui dans le centre de stockage de Changé.

La valorisation énergétique est traduite en vapeur qui est revendue aux entreprises locales via un réseau de chaleur.

Les sous produits de cette incinération sont :

- Les mâchefers : environ 10% du tonnage des ordures ménagères. Ils sont directement valorisables (par exemple en tant que sous-couche routière).
- Les Ferrailles : elles représentent environ 4 % du tonnage. Elles sont recyclées.
- Les REFIOM (Résidus d'Épuration de Filtration d'Incinération d'Ordures Ménagères). Ils comprennent les poussières contenues dans les fumées et les cendres après incinération et représentent environ 5% du tonnage collecté. Ils sont transportés et traités au centre d'enfouissement de classe I à Changé (53).

b. La collecte dans le réseau de déchèteries

Pontivy Communauté gère 7 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire.

La gestion de l'accueil et du haut de quai des 7 déchèteries est assuré par un prestataire privé (Tribord). La gestion du bas de quai (transport et du traitement des déchets) est réalisée par différents prestataires en fonction de la nature des déchets.

Les horaires d'ouverture au public diffèrent d'une déchèterie à l'autre. Ces horaires sont indiqués dans les déchèteries, sur le site internet, au siège de Pontivy Communauté.

Le total des heures d'ouverture par semaine des déchèteries sur le territoire est de 135 heures en été et de 122 heures en hiver.



Les déchets acceptés en déchèteries sont les suivants :

- Les déchets verts
- Le bois (classe A/B)

- Les déchets ménagers spéciaux (piles et petits accumulateurs ; huiles de cuisines; huiles moteurs; déchets toxiques (DTQD) (solvants, produits inflammables, corrosifs, irritants...)
- Les gravats
- Les déchets d'activités de soin à risques infectieux des ménages en automédication (DASRI)
- Les DIB (tout-venant)
- Les cartons bruns d'emballages
- La ferraille
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)

Les professionnels sont accueillis dans les déchèteries moyennant un droit de dépôt voté chaque année par Pontivy Communauté. Les apports journaliers des professionnels sont limités en volume et en nature. Tout professionnel, pour être accepté dans les équipements, doit préalablement s'être inscrit auprès des services de Pontivy Communauté.

Tonnage collectés en déchèteries

Déchèterie	Type	2008	2009	Evolution de la dernière année	Ratio /hab
	Gravats	1770	1725	-2,5%	38,7
	Tout venant (DIB)	2805	2764	-1,5%	61,9
	Carton	239	246	2,8%	5,5
	Ferraille	290	291	0,3%	6,5
	Déchets Ménagers Spéciaux	68	89	30,8%	2,0
	Bois	290	200	-31,0%	4,5
	Déchets verts	4554	4499	-1,2%	100,8
	D3E	177	208	17,3%	4,7
	Néons Lampes recyclables	0,66	0,68	3,6%	0,0
	DASRI	860 litres	2 468 litres	187%	ND
	Total	10193	10022	-1,7%	224,6

Les tonnages collectés dans les déchèteries sont très importants, ils représentent le même tonnage que l' OMR. Les déchets verts, les gravats et les DIB représentent la grande partie en tonnage et en volume des déchets transitant dans les déchèteries.

Pontivy Communauté réalise 2 collectes spécifiques en régie dérogeant au principe d'apport dans les déchèteries :

- Une collecte de cartons bruns d'emballage sur les secteurs commerçants et industriels de Pontivy. Les résultats de cette collecte sont repris dans les tonnages de la collecte sélective.
- Une collecte des encombrants, une fois par mois sur inscription, sur la commune de Pontivy.

Le traitement des déchets des déchèteries

Type de déchet collecté	Traitement appliqué
Gravats	CET classe 3 – SITA - GUELTAS
Tout venant (DIB)	CET classe 1 – SITA - GUELTAS
Carton	Valorisation matière – 100% - GDE - Loudéac
Ferraille	Valorisation matière – 100% - GDE - Loudéac
Déchets Ménagers Spéciaux	Traitement spécifique (principalement incinération) – Véolia - dpts 29 et 78
Bois (classe A / B)	Valorisation matière – 100% - Armor panneaux – dpt 22
Déchets verts	Valorisation matière – 100% - SITA – Gueltas
D3E	Valorisation 100% - Ecosystèmes
Néons Lampes recyclables	Démantèlement et Valorisation 97% - Recylum
DASRI	Incineration – Véolia - dpt 29

(CET : centre d'enfouissement technique)

c. Les matériaux recyclables

Pour la collecte des matériaux recyclables, Pontivy Communauté a opté pour un ramassage en colonnes sur des Points d'Apport Volontaire.

Les matériaux recyclables concernés sont :

- les emballages ménagers
- les journaux-magazines et papiers non alimentaires
- le verre

Il existe 150 Points d'Apport Volontaire pour les matériaux recyclables. Chacun des points est équipé d'1, de 2 ou des 3 flux. A chaque flux collecté correspond un code couleur que l'on retrouve sur les opercules des colonnes :

- jaune pour les emballages
- bleu pour les journaux-magazines et les papiers
- vert pour le verre.

La collecte de ces flux est réalisée par un prestataire privé (SITA Ouest). La fréquence de collecte est définie en fonction du taux de remplissage.

Pontivy Communauté réalise une collecte spécifique dérogeant au principe de Points d'Apport Volontaire. En effet le centre de Pontivy fait l'objet d'une collecte spécifique en sacs jaunes des emballages ménagers recyclables en porte à porte – environ 1000 foyers concernés. Cette collecte est réalisée une fois par semaine en régie par la collectivité.

Tonnage collectés en collecte sélectives

Collecte Sélective	Type	2008	2009	Evolution de la dernière année	Ratio /hab
	Journaux/magazines et papiers - Colonne	1137	1062	-6,6%	23,8
	Verre – Colonne	2048	2097	2,4%	47,0
	Emballages ménagers - Colonne	306	336	9,6%	7,9
	Emballages ménagers – Sacs Jaune	19	20	2,4%	8,5
	Bouteilles plastiques – Volières	25	28	14,9%	0,6
	Carton commerçants	230	228	-0,7%	ND
	Total	3765	3770	0,1%	84,5

L'évolution globale du tri reste peu marquée. En comparaison avec les EPCI ayant un mode de collecte similaire et un environnement similaire, Pontivy Communauté a un déficit concernant les emballages ménagers.

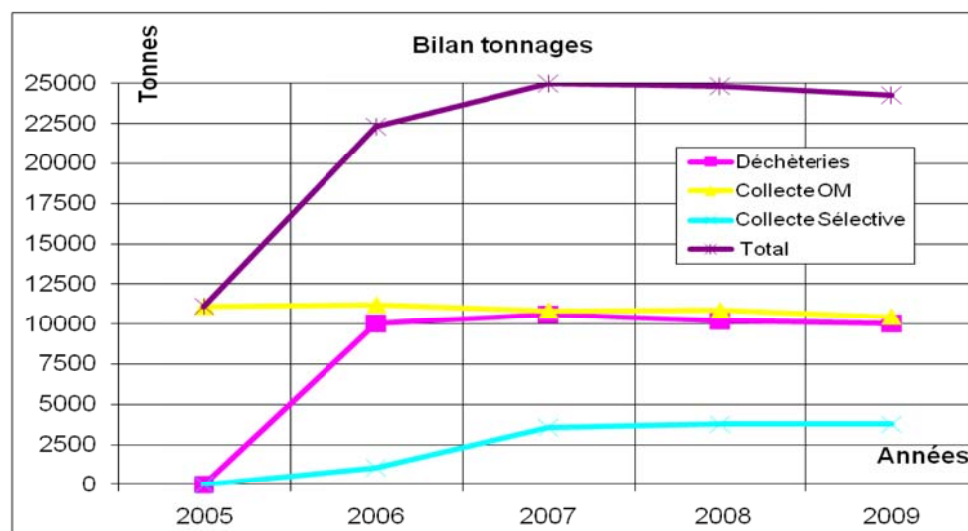
Traitement Tonnage collectés en collecte sélectives

Type de déchet collecté	Traitement appliqué
Journaux/magazines	Valorisation matière – 100% - PAPREC – Saint Gonnelly
Verre	Valorisation matière – 100% - Saint Gobain
Emballages ménagers	Valorisation matière – 100% - Tri par « Tri Vannes » et recyclage matière par des filières agréées éco-emballages
Bouteilles plastiques	
Carton commerçants	Valorisation matière – 100% - PAPREC – Saint Gonnelly

Les filières agréées éco-emballages sont les suivantes : Acier – GDE ; Aluminium – Affimet ; Carton et emballages légers alimentaires (ELA) – Revipac ; Flacons plastiques – Valorplast.

d. Synthèse de l'évolution des tonnages

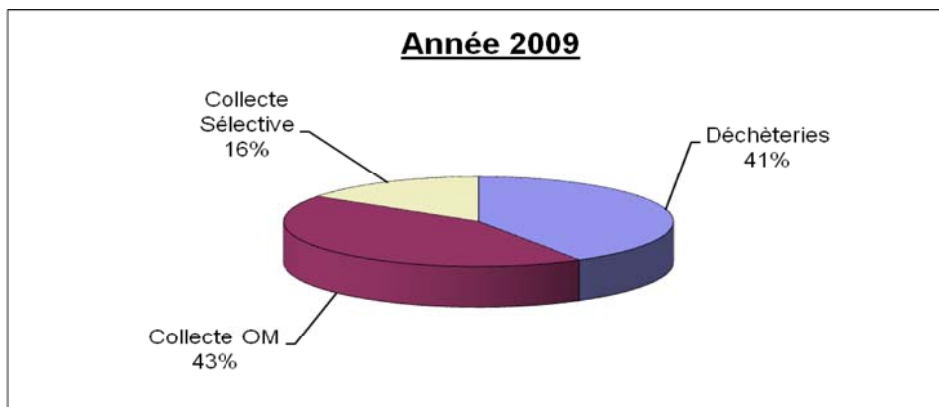
De manière générale, depuis 2007 cette tendance à la baisse s'observe sur tous les types de collecte. Suite à la mise en œuvre de la collecte sélective fin 2006, la nous semblons maintenant être dans une phase stabilisée.



Tonnages collectés – Répartition par type de collecte

Il est intéressant de noter que la collecte en déchèteries est très importante et représente 41% de la collecte globale des déchets en tonnage. Cela démontre l'importance de ces équipements sur notre territoire :

- Service aux usagers
- Gestion de flux spécifiques
- Regroupement de déchets



e. **Faits marquant de l'année 2009 :**

Pontivy Communauté continue à mettre en œuvre des actions afin de maîtriser les coûts de la gestion des déchets et permettre d'augmenter la part de la collecte sélective. Parmi les actions et les événements de l'année 2009 nous pouvons retenir les suivants :

Février 2009 : L'installation du service Déchets dans le centre technique communautaire situé sur le parc d'activité de Tréhonin de la commune de Le Sourn. Ce nouvel équipement a permis d'avoir des conditions de travail plus adaptées au travers d'un site dédié à cette activité. La création d'une aire de lavage sur place et la modernisation d'un garage permettent d'être plus réactif et de mieux entretenir les véhicules.

Avril 2009 : Signature d'une convention de partenariat pour la mise en œuvre du plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés du Morbihan entre le département du Morbihan, le Sittom-mi et les EPCI de collecte membres du Sittom-mi. Cette signature a été l'occasion pour Pontivy Communauté de marquer son engagement vis-à-vis des principes du PDEDMA, à savoir d'une part la prévention et la réduction des déchets à la source et d'autre part rechercher une valorisation optimale des déchets.

Mai 2009 : Mise en œuvre d'un marché spécifique pour effectuer un lavage systématique des équipements de pré collecte. Des lavages et désinfections périodiques des bacs à ordures ménagères et des colonnes de tri sélectif sont maintenant effectués 2 fois par an.

Novembre 2009 : Distribution de composteurs. Afin de sensibiliser les usagers de Pontivy Communauté de l'impact des fermentescibles dans nos poubelles (environ 30%), Pontivy Communauté a procédé à une distribution de composteurs aux habitants du territoire. 6514 composteurs ont été distribués soit un taux d'équipement des foyers de 34%. Ce taux est supérieur à l'objectif fixé par la commission déchet (30% en 2 ans). Cette action a été aussi l'occasion de sensibiliser la population à l'importance du geste de tri au cours de 4 forums d'animations.

Les indicateurs financiers

f. Coûts de fonctionnement

Ordures Ménagères Résiduelles	Type	2008(€TTC)	2009(€TTC)	Evolution de la dernière année
	Collecte et gestion de la pré collecte	1 069 293	1 173 303	9,7%
	Traitement OM	1 028 167	989 983	-3,7%
	Total	2 097 460	2 163 286	3,1%

Déchèterie	Type	2008(€TTC)	2009(€TTC)	Evolution de la dernière année
	Haut de quai – Déchèteries	176 963	182 546	3,2%
	Autres charges de gestion	13 958	8 934	-36,0%
	Gravats	46 760	47 113	0,8%
	Tout venant	285 879	300 398	5,1%
	Carton	22 063	23 128	4,8%
	Déchets Ménagers Spéciaux	79 111	91 649	15,8%
	Bois	20 244	15 383	-24,0%
	Déchets verts	174 048	177 466	2,0%
	Néons Lampes recyclables	0	0	NA
	DASRI	696	4 618	563,5%
	Total	819 721	851 235	3,8%

Collecte Sélective	Type	2008(€TTC)	2009(€TTC)	Evolution de la dernière année
	collecte et Traitement Journaux/magazines – Colonne	56 795	54 279	-4,4%
	Collecte Verre – Colonne	56 643	60 280	6,4%
	collecte et Traitement EMR - colonnes et volières	151 731	167 122	10,1%
	Traitement EMR - sacs jaunes	3 277	4 960	51,4%
	Collecte sélective en régie	92 982	93 614	0,7%
	Carton commerçants	ND	ND	NA
	Autres charges de gestion	20 062	43 151	115,1%
	Total	361 427	380 255	5,2%

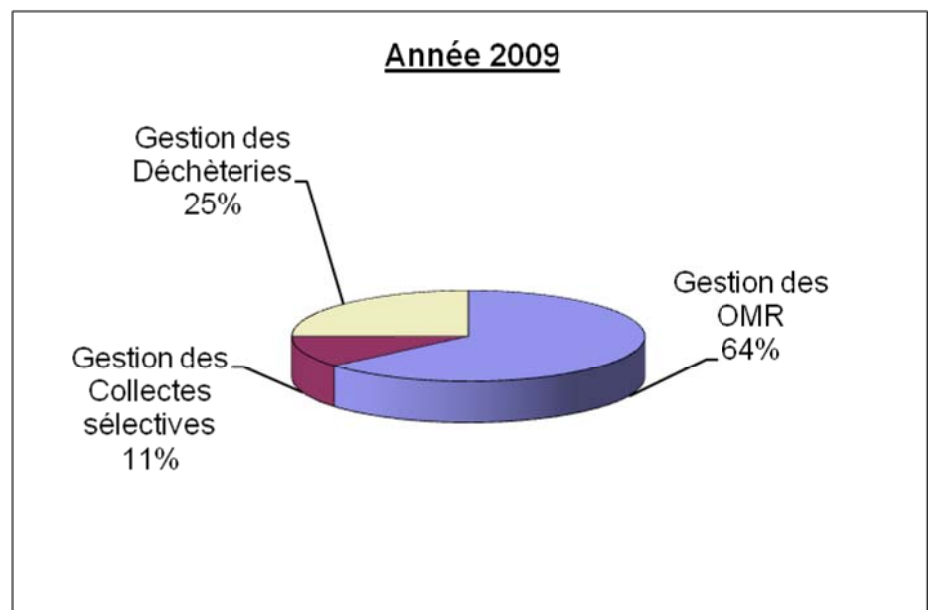
Synthèse	Type	2008(€TTC)	2009(€TTC)	Evolution de la dernière année
	Gestion des OMR	2 097 460	2 163 286	3,1%
	Gestion des Collectes sélectives	361 427	380 255	5,2%
	Gestion des Déchèteries	819 721	851 235	3,8%
	Total	3 278 608	3 394 776	3,5%

Le coût global de la gestion des déchets a augmenté de 3.5% en 2009. Concernant les OMR il est à noter une augmentation importante du poste « Collecte et gestion de la pré collecte » +9,7%. On retrouve dans ce poste toutes les actions de lavage, de garage et de gestion des équipements de pré collecte.

Cette augmentation se retrouve au niveau des 3 pôles de collecte. Cette augmentation devient encore plus significative lorsque l'on compare les coûts de gestion à la tonne collectée +6% (tableau ci-dessous). Ce tableau met aussi en évidence le coût plus important de la tonne OMR par rapport aux autres modes de gestion. Le traitement de ces OMR (incinération) représente environ 50% de leur coût de gestion.

Coût de gestion à la tonne collectée	Type	2008(€TTC)	2009(€TTC)	
	Gestion des OMR	193,1	206,9	7,1%
	Gestion des Collectes sélectives	96,0	100,9	5,1%
	Gestion des Déchèteries	80,4	84,9	5,6%
	Total	132,1	140,0	6,0%

L'impact financier de la gestion des OMR reste très important au regard des tonnages gérés (parallèle avec la figure du paragraphe 2-d).



g. Recettes

La principale recette est la taxe des usagers (TEOM). Elle représente 86% des recettes. Le volet Redevance spéciale reste peu développé (moins de 1%).

Collectivité	Type	2007	2008	2009
	TEOM	2326145	2413784	2527989
	Redevance spéciale	33068	32474	25989
	Total	2359213	2446258	2553978

Déchèterie	Type	2007	2008	2009
	Reprise matière carton	ND	9319	0
	Reprise Ferraille	ND	43982	20363
	Recette D3E (eco système)	NA	12023	13488
	Recette Artisans	ND	8047	9218
	Total	3691	73371	43069

Collecte Sélective	Type	2007	2008	2009
	Reprise matière JRM	32856	58574	36979
	Reprise Verre – Colonnes	40179	34062	39517
	Reprise matière EMR	23485	39794	21536
	Carton commerçants	ND	229	228
	Total	96520	132660	98260

Total reprise matière	96520	206031	141329
------------------------------	--------------	---------------	---------------

Les recettes perçues pour les déchèteries et la collecte sélective sont directement liées aux tonnages et aux coûts de reprises des matériaux. La chute des coûts de matières premières entre 2008 et 2009 explique la réduction importante de ces recettes.

Soutien eco-organismes	Type	2007	2008	2009
	Eco Emballages - Performance	81196	188255	205851
	Eco Emballages - Communication et ambassadeur	11424	7678	ND
	Eco Folio	25608	30300	ND
	Total	118228	226233	226233 estimé

Le soutien des eco-organismes est un volet important de nos recettes. Il dépend directement à notre capacité à rendre la collecte sélective plus performante. Il est aujourd'hui plus important que les recettes liées aux reprises des matières.

Total des recettes	2577653	2878522	2921539
---------------------------	---------	---------	---------

Le total des recettes reste inférieur aux dépenses de fonctionnement. Cet écart fait apparaître un déficit de fonctionnement de 473 000 €.

Soutiens des Eco-organismes

Depuis le 1er janvier 2006, le Sittom-mi est titulaire du contrat Eco-Emballages. Ce contrat nous permet en tant que membre du Sittom-mi de bénéficier d'un soutien financier en fonction des tonnes triées et des actions de l'ambassadeur du tri.

Depuis le 1er janvier 2008, le Sittom-mi est titulaire du contrat Eco-Folio pour l'aide à la valorisation des journaux/magazines. Ce contrat nous permet en tant que membre du Sittom-mi de bénéficier d'un soutien financier en fonction des tonnes de journaux et de magazines valorisées.